

LÉGENDE

 Restauration	 Restauration - Auberge
 Point d'information	 A voir - Curiosité
 Accès handicapé	 Panorama
 Aire de pique-nique	 Panorama

BALISAGE

Il utilise les symboles de la Fédération Française de Cyclisme - jaune sur fond blanc - accompagnés du numéro de circuit.



LES CIRCUITS

Ils sont classés **vert** (très facile), **bleu** (facile), **rouge** (difficile) ou **noir** (très difficile).

Ces valeurs étant relatives, il est conseillé de commencer par le circuit vert.

Le temps indiqué correspond à une durée moyenne.

Seules les montées sont prises en considération dans le calcul du dénivelé.

CODE DE BONNE CONDUITE DU VÉTÉTISTE

La pérennité de ces circuits dépend du comportement de chacun.

Pour l'agrément de tous, nous vous invitons à ne pas vous écarter des sentiers balisés.

En toute occasion, les piétons sont prioritaires sur les vététistes.

Maîtrisez votre vitesse et avertissez de votre arrivée.

Respectez la nature et les milieux traversés.

LE PORT DU CASQUE EST FORTEMENT CONSEILLÉ.



Office de Tourisme
du Pays de Sillé-le-Guillaume
et de la Champagne Conlinoise

Bureau d'information touristique
Pôle Intercommunal

4 Rue de Gaucher - BP 11

72240 CONLIE

Tél. : 02 43 52 11 67

Fax : 02 43 52 11 69

Email : tourisme@champagneconlinoise.fr
Site : www.champagneconlinoise.fr



Pays de
la Haute Sarthe

B.P. 24

72130 FRESNAY-SUR-SARTHE

Tél. : 02 43 33 70 96

Fax : 02 43 33 26 78

Email : accueil@payshautesarthe.fr
Site : www.payshautesarthe.fr

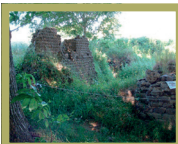
Caractéristiques du circuit

Circuit au départ du planimètre de randonnée situé sur le parking du terrain de foot.

Sur le Chemin

- Descendre vers le bourg, au petit rond-point tourner à gauche puis prendre la 1^{ère} à gauche devant la Mairie.
- Remonter jusqu'au premier chemin de terre à gauche à 600m, continuer tout droit et traverser la route pour rejoindre le chemin en face. Continuer sur ce chemin jusqu'au lieu-dit « Les Bruyères » puis tourner à droite vers le bois.
- Traverser le bois jusqu'à la route et tourner à droite. Passer devant le Réservoir d'eau sur votre droite puis tourner à droite à 150 m pour prendre le chemin forestier.
- Continuer sur 800m (attention virage à 90°) puis poursuivre sur 150 m jusqu'à un champ clôturé et tourner à gauche (attention chemin peu visible).
- Continuer jusqu'à la route et tourner à gauche et prendre le premier chemin à gauche. Suivre le chemin sur 900 m et traverser la route pour rejoindre le chemin du « Bois des Iles » de l'autre côté.
- Poursuivre le chemin puis tourner à gauche et à droite 100 m plus loin. Tourner à la première à droite puis aller tout droit au prochain embranchement. Au lieudit « Les Cocuères » tourner à droite et prendre la première à gauche puis le second sentier à droite.
- Arrivé sur la route, tourner à gauche puis à droite au carrefour pour rejoindre la forêt de La Bazoge et prendre le premier sentier sur la droite. Prendre la route sur la gauche puis descendre le premier sentier à droite en passant devant le lieu-dit « La godinière » puis à côté du château d'eau. Traverser la route et suivre le chemin en face sur 1000 m.
- Tourner à droite sur la route puis 100 m plus loin prendre le premier chemin à droite. Environ 500 m plus loin, prendre à gauche et poursuivre sur 1700 m jusqu'à la route. Prendre la route à droite puis à gauche jusqu'à un carrefour
- Tourner à droite et descendre la route jusqu'au carrefour. Tourner à gauche et prendre la première à droite pour remonter le chemin à droite également. 100 m après le lieu-dit « La Houssaie », prendre les chemins de droite deux fois consécutivement en contournant le terrain de foot.
- Arriver sur la route, prendre à gauche pour rejoindre le planimètre de départ sur le parking.

A voir



< **Vestiges gallo-romaine** : l'époque Gallo-romaine a laissé une empreinte comme en témoignent « les ruines du vau », vestiges d'une villa gallo-romaine.



< **Eglise St Mamert** : dans les bois des Iles, on extrayait autrefois du minerai de fer. Les bois avoisinants sont également d'anciens lieux d'extraction du grès Roussard. En centre-ville, on peut admirer l'Eglise St Mamert construite avec ce matériau comme de nombreuses bâtisses de la région.

< **Moulin de la Cochetière** : le long du ruisseau « Le Vray » existaient autrefois plusieurs moulins à blé. Un seul subsiste encore : Le Moulin de la Cochetière dont la roue à godets est encore visible. Il n'est malheureusement plus en activité.

Pays de la
Haute Sarthe

CIRCUIT N°4 Circuit du Roussard

Champagne
Conlinoise

Guide des randonnées VTT

HAUTEMENT
RECOMMANDÉ

CIRCUIT N°4 | Circuit du Roussard

13,4 km	Longueur du circuit
1 heure	Durée du parcours
137 mètres	Dénivelé positif
Vert Bleu Rouge Noir	Niveau de difficultés

PROFIL DU CIRCUIT



Pays de la Haute Sarthe

